

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Eric Bertinat*

*Date de dépôt : 6 avril 2006*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Plan de mesure du Conseil d'Etat : proposition d'économie**

Soucieux du rétablissement à moyen terme de l'équilibre de fonctionnement du ménage de notre République et Canton de Genève, le Conseil d'Etat a présenté à notre Grand Conseil 73 mesures devant permettre à terme de réaliser 100 millions d'économie par un changement de culture au sein de l'administration.

Ces efforts étant reconnus insuffisants à atteindre le but de l'équilibre des comptes, le Conseil d'Etat a d'ores et déjà annoncé une seconde volée de mesures pour septembre.

Des efforts devront être demandés aux entités subventionnées, qui comme l'administration, doivent adapter leur fonctionnement aux moyens réduits de l'Etat : La présentation des Comptes 2005 qui s'est déroulée ce matin nous a appris que le déficit s'est élevé en 2005 à plus de 433 millions de francs, aggravant l'endettement de notre canton de 273 millions de francs, malgré l'affectation des 539 millions de l'or de la BNS à la constitution de provisions et à des rattrapages d'amortissements.

***Ma question est la suivante:***

***Le Conseil d'Etat a-t-il envisagé un moratoire sur toute nouvelle subvention pour la période 2006-2009 correspondant à son plan d'assainissement des finances publiques ?***